

ECPAT France vous propose deux nouvelles sessions de formations destinées à des professionnels de la protection de l'enfance (intervenants sociaux, cadres, psychologues, juristes, avocats, magistrats, policiers...)

FORMATIONS GRATUITES

L'exploitation sexuelle des mineur.e.s : Clés de compréhension à destination des acteurs de terrain

2 modules
distincts de
formation

Basés sur les résultats d'une étude conduite par l'ONG ECPAT France en Île-de-France en 2022 (<https://eapat-france.fr/publications-france-europe/>)

Destinés à des professionnels de la protection de l'enfance (intervenants sociaux, cadres, psychologues, juristes, avocats, magistrats, policiers...)

Ne nécessitant pas de prérequis académiques et de connaissances préalables



IMPORTANT : un même professionnel ne peut s'inscrire qu'à un seul des deux modules

OBJECTIFS

Comprendre et analyser l'exploitation sexuelle des mineur.e.s notamment lorsqu'elle prend la forme de prostitution :

- Connaître les tendances actuelles du phénomène et ses évolutions.
- Questionner l'influence sur le phénomène de facteurs sociétaux, environnementaux et individuels.
- Identifier les freins et les leviers pour un accompagnement médico-psychosocial adapté.



L'exploitation sexuelle des mineur.es est aujourd'hui considérée comme un sujet de préoccupation sociétal. Il s'agit d'un phénomène évolutif qui recouvre une pluralité de situations, implique de nombreuses modalités d'exploitation et mobilise de multiples facteurs de vulnérabilités selon les catégories de mineur.es qui en sont victimes. Le phénomène fait donc preuve d'une grande extensivité et concerne des jeunes gens aux profils très différents, impliquant des systèmes d'exploitation qui évoluent, mutent et/ou s'hybrident sous l'influence d'une pluralité de facteurs contextuels et conjoncturels.

De ce fait, l'exploitation sexuelle des mineur.es recouvre une réalité très complexe et des situations plurielles et protéiformes qui génèrent parfois un sentiment d'impuissance chez les professionnel.le.s qui y sont confrontés.es au quotidien. Ce sentiment d'impuis-

sance peut être exacerbé lorsque les professionnel.les côtoient des mineur.es exploité.es qui ne se considèrent pourtant pas comme victimes et revendiquent, par exemple, « leur consentement à l'exploitation sexuelle » comme leur droit de disposer de leur corps comme bon leur semble.

De surcroît, la nature et la sensibilité du sujet peuvent susciter des positionnements et des analyses des acteurs qui, au-delà de leurs connaissances, peuvent être marqués par des représentations, des croyances, des valeurs morales, voire des idéologies. Ces analyses et positionnements pourront d'ailleurs parfois hypothéquer l'efficacité de l'intervention, comme lorsqu'ils s'avèrent, par exemple, totalement incompatibles avec le rapport qu'entretiennent les mineur.e.s eux/elles-mêmes avec leur exploitation.

Ainsi, au moyen d'activités variées, afin de mieux comprendre et analyser le phénomène, chaque module de formation proposera :

- Une clarification terminologique (prostitution, escorting, michetonnage, exploitants, exploités...).
- Une brève présentation du cadre légal.
- Une présentation des différents systèmes et modalités d'exploitation.
- La conduite d'une réflexion sur l'influence de facteurs multiples (sexualités et normativités adolescentes, sous-cultures, normes de genre, statuts, violences symboliques, rationalités et emprises...).
- La présentation d'une grille d'analyse du positionnement des mineur.es et les liens possibles avec le positionnement des professionnel.les. (rapport aux normes sociales, rôle des contrôles sociaux, effets du positionnement des « juges », phénomène « d'étiquetage »...).
- La conduite d'une réflexion relative à l'accompagnement médico-psycho-social dans une perspective de réduction des risques notamment (dont un volet addictologie).

Module 1 : L'exploitation sexuelle des mineur.e.s français.e.s

 **Dates** : mardi 5 et mercredi 6 mars 2024

 **Horaires** : 9h30 – 17h

 **Lieu** : Paris ou proche banlieue

Module 2 : L'exploitation sexuelle des Mineur.e.s Non Accompagné.e.s

 **Dates** : jeudi 7 et vendredi 8 mars 2024

 **Horaires** : 9h30 – 17h

 **Lieu** : Paris ou proche banlieue



MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les moyens et méthodes pédagogiques mobilisés dans le cadre des modules de formation permettront la participation active des stagiaires et concourront au renforcement de leurs capacités :

- Apports de connaissances.
- Analyse de supports vidéo.
- Études de cas et situations pratiques.
- Transfert d'expertise entre participants.



INSCRIPTIONS

Les demandes d'inscription sont à remplir en ligne en cliquant sur les liens suivants :



AVANT LE 28/02/2024
POUR LE MODULE 1



[https://forms.gle/
3o53cRQ38tCkT3E48](https://forms.gle/3o53cRQ38tCkT3E48)



AVANT LE 28/02/2024
POUR LE MODULE 2



[https://forms.gle/
1c62ck8xMsfM7Foi6](https://forms.gle/1c62ck8xMsfM7Foi6)

Veillez noter que le repas est non compris

CONTACT



Joaquim Nogueira

Directeur Exécutif ECPAT France

jnogueira@ecpat-france.org

www.ecpat-france.fr

BIODATA DU FORMATEUR



Les modules de formation seront animés par Guillaume Coron (consultant international) qui a réalisé l'étude en 2022 pour le compte de l'ONG ECPAT France.

Il est Educateur Spécialisé, détenteur du CAFERUIS et Diplômé de Sciences Po Grenoble (Sciences Politiques de l'Union Européenne). Il a été de nombreuses années éducateur, puis chef de service au sein d'un établissement public d'accueil d'urgence (foyers et familles d'accueil). Dans ce cadre, il a conçu et dirigé plusieurs services innovants pour l'accompagnement et la scolarisation d'adolescents en grandes difficultés (prostitution, errance, toxicomanies, délinquance, auto et hétéroagressivité, troubles psychologiques et psychiatriques) comme des services d'accueil et de scolarisation répondant aux besoins spécifiques des MNA dans le cadre de dispositifs de mise à l'abri.

Il a été membre de deux groupes de travail de l'ANESM (HAS) pour l'élaboration de Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles et notamment celle relative aux MNA. Il a également conduit une recherche universitaire concernant les stratégies adaptatives des MNA face à l'europanisation des politiques d'asile et d'immigration (Calais, Athènes, Tanger) et collaboré à un projet de recherche universitaire sur les réseaux d'accueil bénévoles et solidaires pour MNA. Il co-dirige depuis plusieurs années une recherche-action pour la création d'outils de médiation non linguistiques pour les MNA (projet MIMNA) qui se poursuit aujourd'hui en partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse pour la mise en accessibilité et la médiation de l'information à destination des MNA détenue.e.s (thématiques des valeurs de la République, de la laïcité et de

la vie quotidienne en détention). Par ailleurs, il dirige depuis quelques mois une recherche-action partenariale et inclusive sur les deux rives de la Méditerranée concernant les enjeux et spécificités de la migration des MNA tunisiens.

Il est également chargé d'enseignements universitaires, formateur, conférencier, expert et consultant en travail social international notamment pour le Conseil de l'Europe (information adaptée, sauvegarde et accès aux droits fondamentaux des mineurs en migration). Il a aussi collaboré avec plusieurs ONG internationales : projet européen de renforcement des capacités des professionnels accompagnement des MNA en dispositifs de vie indépendante supervisée ; réalisation d'un e-mobile learning pour la formation des familles bénévoles accueillant des MNA ; création d'un module européen de formation destiné aux interprètes intervenant dans les procédures criminelles impliquant les MNA victimes de réseaux de traite des êtres humains (TEH) ; création d'une brochure pour l'intégration de la diversité culturelle et du genre en situation de TEH ; création d'un webinaire et d'un Vademecum sur la coopération transnationale civile pour la protection des mineure.s présumé.e.s ou victime de TEH ; réalisation d'une étude au Maroc sur les coopérations entre organisations de la société civile et le secteur privé pour la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre du voyage et du tourisme ; évaluation d'un programme de lutte contre l'exclusion sociale des enfants des rues au Caire ; réalisation d'une étude sur l'hébergement d'urgence des enfants des rues à Bamako.. Actuellement, il accompagne une organisation dans la réalisation d'un diagnostic territorial sur la prostitution des mineure.s dans les Alpes-Maritimes et participe à un important programme régional d'aide au développement en réalisant un diagnostic des besoins de renforcement des capacités des acteurs étatiques tunisiens de la protection de l'enfance pour une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des MNA subsahariens en transit en Tunisie.

Enfin, il accompagne plusieurs établissements sociaux en France pour la formation des professionnels, la supervision des équipes et l'élaboration de projets d'établissement/service, pour MNA notamment.